



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCÉS PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹ ET LE FONAREDD

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)

Rapport Merci de sélectionner Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Titre du projet :	Réduire les émissions grâce à une meilleure gestion forestière : mise en œuvre d'un processus de certification à l'échelle nationale au Gabon.
Numéro de référence MPTF du projet² :	133560
Organisation de mise en œuvre :	Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales. - Ministère de la Forêt, de la Mer, de l'Environnement, charge du Plan Climat (MFME) - Conseil National Climat (CNC) - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) - Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois (AEAFFB) - Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) - FSC, Société civile et ONG Partenaires
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Marthe MAPANGO Directrice Forêts et Climat The Nature Conservancy marthe.mapangou@tnc.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Charlène AMPANDI Spécialiste de Subvention TNC charlene.ampandi@tnc.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : Juin 2025

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI, y compris via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

Instructions pour le format du rapport

- Merci de ne pas modifier ce canevas : aucune section ne doit être supprimée, les tableaux doivent être remplis tels quels
- Le rapport doit être soumis en un seul document au format **Word**
- Les Annexes au format Excel doivent être placés dans [l'Espace collaboratif du projet](#), seuls les hyperliens des Annexes doivent figurer dans le corps du rapport.
- En plus des Annexes, placer tous les livrables finalisés du projet (rapports, études, cartes etc), les supports de communication (photos et vidéos) ainsi que les shapefiles/données spatiales dans [l'Espace collaboratif dédié du projet](#) et fournir les hyperliens à ces différents documents dans le corps du rapport dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI
- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numéroté toutes les pages, sections et paragraphes
- Pour rappel, les rapports annuels et leurs annexes sont rendus publics par CAFI sous format .pdf

Table des matières

1. Données clés du projet	4
2. Résumé des progrès réalisés par le projet	5
3. Défis de mise en œuvre	5
3.1 Défis liés au contexte du pays	5
3.2 Défis inhérents au projet	5
3.3 Commentaires	5
4. Evaluation de la performance du projet	1
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	1
4.2 Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	2
5. Résultats du Projet	1
5.1 Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	1
5.1.1 Tous les projets	2
5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	2
6. Communication et promotion	3
6.1 Illustration spécifique	3
6.2 Stratégie et plan de communication	3
7. Exécution financière	4
7.1 Décaissements	4
7.2 Contrats	6
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	6
7.4 Mobilisation de ressources	7
7.5 Audits	7
7.6 Révisions budgétaires	7
8. Suivi évaluation et apprentissage du projet	7
8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet	7
8.2 Évaluations	8
8.3 Intégration des leçons apprises	8
8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)	8
9. Thèmes transversaux	8
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	8
9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux	9
10. Gestion des risques	11
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	11
10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité	11
11. Récapitulatif des livrables	12
12. Annexes	12

1. Données clés du projet

Titre du projet	Réduire les émissions grâce à une meilleure gestion forestière : mise en œuvre d'un processus de certification à l'échelle nationale au Gabon.
Numéro de référence MPTF du projet	133560
Hyperlien du document de projet ²	
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Echelle nationale Gabon
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère des Eaux et Forêts
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ³	The Nature Conservancy (TNC)
Budget total du projet (USD)	2 935 096,31 \$
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	Click or tap to enter a date.
Date de réception des premiers fonds du MPTF	14/10/2022
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	15/06/2023
Date de clôture initiale	Octobre 2027
Date de clôture révisée le cas échéant	N/A
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	697,715.94 \$
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage (2024)	1,346,919.83 \$
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	46%
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	N/A Insérer hyperlien si l'évaluation est publique

² L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Présentez de manière concise dans le tableau ci-dessous les avancées et réalisations les plus importantes de votre projet. **Ce tableau doit mettre en évidence de manière synthétique les progrès et résultats MAJEURS du projet en dégageant de manière claire et concise :**

- 1) celles de la période sous-examen (semestre ou année),
- 2) celles depuis le début du projet.

Si besoin, placer les livrables dans [l'Espace collaboratif Google Drive CAFI](#) et fournir des hyperliens pour tous les livrables (rapports, études, documents de politique, cartes, plans etc) . Les livrables qui figurent dans ce tableau doivent être finalisés et non pas ceux prévus. Merci de préciser l'année de réalisation le cas échéant.

Progrès au cours de 2024	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : (un processus de certification à l'échelle nationale pour le Gabon est conçu et mis en œuvre)	
Indicateur effet 1 : (...)	
<p><u>COPIL CAFI Forestry : Budget 2023 Approuvé et Actions Clés</u></p> <p>Le Comité de pilotage de CAFI Forestry (COPIL), incluant les programmes CAFI2 et CAFI3, s'est réuni le 15 juin 2023 à Libreville. Lors de cette réunion, un budget global de 4,473,491 USD a été approuvé pour l'année 2023. Ce budget sera principalement alloué à l'organisation de divers ateliers et retraites pour l'équipe gouvernementale au Gabon, renforçant ainsi les capacités et la collaboration au sein des institutions.</p> <p>En outre, plusieurs visites de terrain à travers le pays sont prévues, permettant une meilleure compréhension des défis locaux et une mise en œuvre plus efficace des projets. Le budget inclut également le financement de la participation du Gabon à au moins deux grandes réunions internationales, assurant ainsi une présence active et une voix forte sur la scène mondiale.</p> <p>Enfin, des contrats seront établis pour un minimum de cinq nouvelles contributions d'assistance technique, soutenant le travail de la CAFI et garantissant l'expertise nécessaire pour atteindre les objectifs fixés</p> <p><u>Nouveau Mécanisme de Coordination</u></p> <p>Un nouveau mécanisme de coordination a été mis en place pour remplacer le rôle de l'Unité de Gestion de Projet (UGP).</p>	<p>☐ Mise en place et validation du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) : Le PTBA a été élaboré et mis en œuvre, assurant une planification financière efficace pour l'année. Ce programme a ensuite été validé par le Comité de pilotage (COPIL) lors de sa réunion en juin 2023, garantissant ainsi l'alignement des objectifs et des ressources.</p> <p>☐ Recrutement du bureau d'étude international Biotope Environnement</p> <p>Le bureau d'étude international Biotope Environnement a été recruté pour fournir une assistance technique au MINEF dans les domaines suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Mise à jour des grilles d'évaluation des documents de gestion.</i> 2. <i>Formation d'un groupe de 20 à 30 agents du MINEF à l'analyse de la conformité.</i> 3. <i>Sélection d'experts pour constituer la cellule d'experts.</i> 4. <i>Sélection et suivi/contrôle de l'analyse de documents par la cellule d'experts.</i> <p>Le bureau d'étude a réalisé une première mission du 14 au 19 avril 2024, conformément aux termes du contrat.</p> <p>☐ Recrutement de deux Experts Internationaux</p> <p>Deux experts internationaux du Centre d'étude africaine de l'Université de Floride, Jack et Claudia, ont été recrutés pour apporter un appui technique au Ministère des Eaux et Forêts dans les secteurs de la certification et des forêts communautaires. Les experts ont réalisé une première mission de terrain du 15 au 28 avril 2024, sanctionnée par un rapport qui se trouve en annexe du document.</p>

Achats de plusieurs Véhicules pour le projet

TNC a fait la commande de huit (8) véhicules à Gibraltar, ces véhicules arriveront au Gabon entre fin 2023 et début 2024.

□ **réception de 8 véhicules CAFI pour le MINEF et les partenaires de mise en œuvre** : 16 véhicules ont été acquis pour le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) et les partenaires de mise en œuvre, facilitant ainsi les déplacements et les opérations sur le terrain.

Recrutement de l'équipe CAFI de TNC

TNC a procédé au recrutement des personnes suivantes :

- **Tiago De Valladares Pacheco**, Directeur CAFI (Prise de service le 1er avril 2023)
- **Charlene AMPANDI**, Spécialiste des subventions (Prise de service le 1er mars 2023)
- **Vincent Maicher**, Responsable de la recherche et de la surveillance des forêts (Prise de service en septembre 2023)
- **Alida Bissapi**, Coordinatrice CAFI (Prise de service en septembre 2023)

Mise en Place de la Plate-forme Multi-Acteurs par TNC

TNC a été chargé de mettre en place la plate-forme multi-acteurs et a déjà commencé à encourager les acteurs clés du secteur privé et les membres des OSC à participer au dialogue de CAFI Foresterie. L'objectif est d'accroître leur participation au processus de certification de toute la filière du bois d'ici 2026.

Pour l'année 2024, TNC a réalisé les activités suivantes :

Réunions de Coordination pour la Mise en Œuvre du Projet Forêt : Constitution des Groupes de Travail et Planification 2024

: Deux réunions ont été organisées entre le ministère des Eaux et Forêts, représenté par la Direction Générale des Forêts, et les entités chargées de la mise en œuvre du projet, notamment l'AGANOR, l'AEFFB, l'ANPN et TNC. Ces réunions avaient pour objectifs de :

1. Constituer les groupes de travail thématiques.
2. Établir un calendrier de travail pour le premier et deuxième trimestre de 2024.
3. Lancer les travaux des groupes de travail thématiques.

Assistance technique et financière au MINEF :

Organisation de l'atelier national de validation de la feuille de route de généralisation de la Certification au Gabon, qui s'est déroulé du 13 au 15 mars 2024.

Renforcement des capacités des fonctionnaires de l'administration forestière

Financement des voyages internationaux sur la Certification. En mai 2024, une délégation composée de membres du ministère des Eaux et Forêts et des agences partenaires a participé au Carrefour international du Bois à Nantes.

Complément de l'équipe CAFI TNC

<p>TNC a procédé au recrutement supplémentaire des personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Isaac Youb , Lead program foret (Prise de service le 12 Février 2024) • Ida Navratilova Oye, Spécialiste de la Foresterie Communautaire (Prise de service le 1er Juilly 2024). <p><u>Retraite de restructuration du projet CAFI</u> Organisation d’une retraite le 30 septembre 2024 entre TNC, le Secrétariat CAFI, les agences de mise en œuvre et le gouvernement gabonais pour discuter de la restructuration du projet.</p> <p><u>Deuxième Comité de Pilotage du Programme CAFI Forêt ;</u> Cette réunion, tenu le 18 octobre 2024, a permis de valider l'exercice technique et financier de l'année 2024 et d'approuver le budget de mise en œuvre pour l'année 2025.</p>	<p><input type="checkbox"/> Draft du Plan de restructuration du projet excluant la restructuration du projet à proposer au COPIL</p> <p><input type="checkbox"/> Validation du Plan de restructuration du projet incluant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Budget de mise en Œuvre de l’effet 2 de l’année 2024-2025 validé par le Comité de pilotage du projet ; 2. Création d’un Comité Technique pour coordonner la mise en œuvre des activités 3. La suppression de la brigade canine ; 4. Proposition sur la réalisation d’une étude diagnostique sur la certification et les forêts communautaire. 5. Ouverture d’un compte en bancaire à la Caisse des Dépôts et Consignations au nom de la DG ainsi que d’autres mesure indiquées t dans le compte rendu du COPIL.
<p>Effet 2 : Une unité d’élite chargée de l’application de la législation forestière est créée et opérationnelle</p> <p>Indicateur effet 2 : (...)</p>	
<p><u>Deuxième Comité de Pilotage du Programme CAFI Forêt ;</u> Cette réunion, tenu le 18 octobre 2024, a permis de valider l'exercice technique et financier de l'année 2024 et d'approuver le budget de mise en œuvre pour l'année 2025.</p> <p>Le 18 octobre 2024, s’est tenu la réunion du Comité de Pilotage du projet CAFI. Cette réunion a permis de valider l'exercice technique et financier de l’année 2024, Approuver le budget de mise en œuvre de l’année 2025. Plusieurs nouvelles activités ont été validé notamment : 1) L’acquisition de deux embarcations type bateau pour les patrouilles fluviales ; 2) L’acquisition de 6 motos type DT125 pour les patrouilles motorisées ; 3) La construction de 3 miradors dans la zone du port d’Owendo et de Kango, pour le contrôle forestier ; 4) L’acquisition d’un spectromètre de masse pour l’identification des essences de bois. Les procédures d’acquisition de l’ensemble de ces équipements sont lancées.</p>	
<p>Effet 3 : La gestion communautaire des forêts est améliorée, formalisée et étendue à l’ensemble du pays.</p> <p>Indicateur effet 3 : (...)</p>	
<p><u>Organisation d’un Voyage d’Échange :</u> Organisation d’un voyage d’échange pour la Direction des Forêts communautaires et les communautés au Guatemala.</p> <p><u>Mise en Place du Comité Technique</u> Le Comité Technique pour le programme de foresterie a été mis en place le 13 décembre 2024.</p>	<p><input type="checkbox"/> Rapport sur le voyage d’étude.</p>

<p><u>Renforcement du Matériel Didactique de l'Administration Forestière</u> Soutenir les fonctions de base des bureaux d'audit des forêts communautaires (Produit 3.2).</p> <p><u>Recrutement d'Experts Internationaux</u> Recrutement de deux consultants pour apporter un appui technique à la direction des forêts communautaires</p>	<p><input type="checkbox"/> Achat du matériel didactique de l'administration forestière par à hauteur de \$8700 (Direction des Forêts Communautaires).</p> <p><input type="checkbox"/> 1ère rapport produit après la première mission de terrain réalisée du 15 au 28 Avril 2024</p>
---	--

3. Défis de mise en œuvre

Présentez les défis et difficultés qui ont caractérisé la période de rapportage (semestre/année) ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour les surpasser.

3.1 Défis liés au contexte du pays

Préciser si votre projet opère dans une zone à risque de conflit. Comment cela impacte-t-il vos opérations ? Des mesures de mitigation au risque de conflit sont-elles prévues dans le projet ?

Le projet a fait face à des défis tant internes que externes :

- La mise en place de l'équipe CAFI s'est faite à partir du 2eme trimestre 2023,
 - Tiago De Valladares Pacheco, Directeur CAFI (avril 2023)
 - Charlene Ampandi, Spécialiste des subventions (mars 2023)
 - Vincent Maicher (16 octobre 2023), Responsable de la recherche et de la surveillance des forêts
 - Alida Bissapi (septembre 2023), Coordinatrice CAFI
 - Isaac Youb (février 2024), responsable du programme Forêt
 - Ida Obame (juillet 2024), Spécialiste des forêts communautaires
- La tenue du Copil à la fin du deuxième trimestre 2023 (15 Juin 2023)
- Le changement institutionnel avec la campagne électorale puis le Coup d'état survenue en Aout 2023
- Le remplacement des chefs de file de l'administration forestière, Le Ministre, le Directeur général des Forêts, le Directeur General de l'Agence d'Execution des Activites de la Filiere Forêt Bois (AEAFFB), le Directeur General de l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) et de Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN). Ce qui représente l'ensemble des administrations avec lesquels nous devons travailler pour la mise en œuvre de ce programme.

Malgré les difficultés soulignées, The Nature Conservancy a maintenu un contact régulier avec l'administration des eaux et forêts.

L'appropriation du programme par les nouvelles autorités au cours du 1^{er} semestre 2024, a permis de pouvoir revenir sur les préalables au bon fonctionnement du programme, notamment l'élaboration d'un nouveau PTBA et la tenue d'un Comité de pilotage pour valider les PTBA et permettre le financement des activités.

L'engagement de l'administration et des partenaires du projet a été assez lente car demandant plusieurs garanties de la part de la TNC. C'est pourquoi, TNC s'est efforcé et continue de construire un climat de confiance avec ses partenaires.

Les discussions de niveau institutionnelles se sont poursuivies tout au long du 2^{ème} semestre 2024 ce qui a impactés fortement les activités techniques. Le 18 octobre 2024 s’est tenu le Comité de pilotage du projet. Ensuite, il a fallu valider les décisions prises lors de ce comité de pilotage par les plus hautes autorités du COPIL dont le ministre des Eaux et Forêts. Toutes ces discussions politiques et institutionnelle ont retardé la mise en œuvre technique du projet.

3.2 Défis inhérents au projet

Les défis inhérents au projet peuvent se résumer en deux catégories

Défis internes : L’un des défis inhérents au projet a d’abord été la mise en place de l’équipe CAFI qui s’est faite à partir de Mars/Avril 2023 jusqu’à juillet 2024.

Défis externes : Lors du copil de juin 2023, le plan de travail budgétisé annuel a été validé s’en ait suivi le coup d’état qui a plomber le fonctionnement de toutes les institutions. Le ministre de tutelle a été remplacé ainsi que le Directeur général des forêts. Les agences d’exécution (AEAFFB, ANPN, AGANOR) ont vu leurs chefs de file et personnels renouvelés ce qui a entraîné un ralentissement de la mise en place des activités.

Un autre défi a été de constater que la Direction Générale des forêts n’a pas de compte en banque, par conséquent ne peut recevoir les fonds CAFI. Une réflexion a dont été porté avec TNC pour trouver un mécanisme de décaissement de fonds et favoriser la mise en place des activités.

Plusieurs défis et difficultés ont caractérisé l’année 2024.

- Le COPIL 2024-2025 s’est tenu le 18 octobre après plusieurs mois de discussions institutionnelles entre TNC, le Secrétariat CAFI et le Gouvernement Gabonais, ce qui a paralysé l’exécution technique des activités du projet ;
- Le Top management de TNC a choisit de réorienter la gouvernance du projet. L’organisation du départ avec la création des groupes de travail thématiques a laissé place à la mise en place d’un comité technique du programme forêt ;
- La validation institutionnelle des décisions prises lors du COPIL qui s’est tenu le 18 octobre 2024 ;

Toutes ses discussions institutionnelles ont paralysé le programme forêt sur le plan technique de juin à décembre 2024. La mise en œuvre des activités sur les forêts ont de ce fait redémarré le 13 décembre 2024 avec la mise en place du Comité technique du programme foresterie.

3.3 Commentaires

Il s’agit ici de mettre en avant d’éventuels points de blocage ou tout autre information utile à la compréhension de l’avancement du projet.

Le programme d’amélioration de la gestion des forêts communautaires du CAFI suscite de grandes attentes de la part de l’administration forestière et des agences d’exécution. Les séances de travail tenues avec les organes de mise en œuvre ont montré la ferme volonté d’œuvrer à une gestion durable des forêts à travers la certification. Cependant, la mise en place des activités durant l’année 2023 s’est heurtée aux changements gouvernementaux ainsi qu’à la complexité technique des différents volets du programme CAFI. Ces bouleversements gouvernementaux ont amené TNC, à se réorganiser et à coordonner les activités du CAFI. Malgré une année 2023 instable, l’année 2024 a été marquée par quelques avancées significatives, telles que le recrutement du spécialiste des

Forêts Communautaires qui travaille en étroite collaboration avec la Direction des Forêts Communautaires et la mise en place d'un comité technique chargé de coordonner les activités des forêts communautaires.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

- En utilisant le **cadre logique du projet tel que validé dans le document de projet (ou éventuellement révisé et validé lors du dernier COPIL du projet)**, veuillez ajouter autant de lignes que nécessaire afin de **lister l'ensemble des produits du projet**.
- Merci de **démultiplier** les lignes si un produit contient plusieurs indicateurs.
- Les **produits, les indicateurs et les cibles** devront être présentés **tels qu'ils apparaissent dans le cadre logique du projet de manière à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Projet.**
- Il est possible que certains indicateurs du cadre logique du projet soient les mêmes que ceux en Annexe 1 ou 2. Si c'est le cas, assurez-vous de la cohérence entre les annexes et ce tableau.

Tableau évaluation de la performance :

Produits	Indicateurs	Cibles				Résultats				Commentaires ⁷	
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁵	Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁶			
Produit 1.1										%	

⁴ Fournir en commentaires dans le tableau la documentation officielle (**décision des organes de gouvernance**) soutenant la **révision de la cible** le cas échéant

⁵ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁶ Calculer quand ce sont des indicateurs numériques. Indiquer une valeur estimative entre 0% et 100% pour les indicateurs non numériques (0% si les activités contribuant à l'atteinte du résultat en question n'ont pas commencé et 100% si les activités ont été réalisées et le résultat atteint)

⁷ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

Produits	Indicateurs	Cibles				Résultats				Commentaires ⁷	
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulé f)	Valeur 2023 (en cumulé f)	Valeur actuelle (en cumulé) ⁵	Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁶			
Produit 1.2										%	
Produit 2.1 :										%	
Etc..										%	
										%	
										%	

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Fournir un état des lieux des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités principales prévues dans le PTBA de l'année de rapportage.

Placer le PTBA de l'année en cours dans [l'Espace collaboratif](#) et fournir ci-dessous son hyperlien. Apporter les justifications nécessaires ci-dessous si un PTBA n'est pas disponible au moment de la soumission du rapport.

Hyperlien du PTBA approuvé par le COPIIL du projet:

(mise à jour le 31 décembre 2024)

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit 8 (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA 2024	Chronologie prévue pour cette activité ⁹	Valeur atteinte fin 2024	Statut à la fin de la période de rapportage (31 décembre 2024)	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
1- Les protocoles institutionnels pour la réforme des politiques, la mise en œuvre des projets, la supervision et le suivi sont définis et mis en œuvre.	Un processus de certification à l'échelle nationale pour le Gabon est conçu et mis en œuvre.	100%	Du 01.01.2024 au 31.12.2024	10%	En cours	>Rédiger les décrets d'application. >Définir un cadre de travail entre le MINEF et les agences de mises en œuvre >Faciliter le dialogue multi-acteur-secteur privé
2- Un registre des opérateurs engagés dans le processus de certification est créé.	Un processus de certification à l'échelle nationale pour le Gabon est conçu et	100%	Voir rapport annuel CAFI2 Programme Certification Du 01.01.2024 au 31.12.2024	Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification	Voir rapport annuel CAFI2 Programme Certification	Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification >Recenser tous les opérateurs qui veulent aller vers la certification

⁸ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

⁹ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

<p>5- Les fonctionnaires du ministère, les auditeurs sur le terrain et les employés du secteur privé sont formés pour définir, mettre en œuvre et contrôler les normes nationales de certification.</p>	<p>mis en œuvre. Inchangé</p>	<p>Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification</p> <p>100%</p>	<p>Du 01.01.2024 au 31.12.2024</p>	<p>Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification</p> <p>10%</p>	<p>Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification</p> <p>En cours</p>	<p>Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification</p> <p>> Achat de véhicules >Mettre en place une équipe de certification</p>
<p>6- 30 agents sont identifiés et formés pour servir d'unité d'élite d'application de la loi forestière</p>	<p>Une unité d'élite chargée de l'application de la législation</p>	<p>Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification</p> <p>100%</p>	<p>Du 01.01.2024 au 31.12.2024</p>	<p>Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification</p> <p>5%</p>	<p>Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification</p> <p>En cours</p>	<p>Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification</p> <p>>Achat de véhicules >Création d'une unité d'élite >Formation de l'unité d'élite à l'application de la loi forestière.</p>

Canevas de rapport – Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

	forestière est créée et opérationnelle. Inchangé	Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification	Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification	Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification	Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification	Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification	
7-	30 agents sont déployés pour servir l'unité d'élite d'application de la loi forestière.	Une unité d'élite chargée de l'application de la législation forestière est créée et opérationnelle. Inchangé	100%	Du 01.01.2024 au 31.12.2024	10%	En cours	>Achat de véhicules >Création d'une unité d'élite >Formation de l'unité d'élite à l'application de la loi forestière.
8-	Des chiens de détection et de pistage sont soutenus pour travailler avec l'unité d'élite chargée de l'application de la loi.	Une unité d'élite chargée de l'application de la législation	100%	Du 01.01.2024 au 31.12.2024	25%	En cours	> Achat des unités canine réalisé >Trouver un accord entre l'ENEF et l'ANPN pour la gestion des unités canines

Canevas de rapport – Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

<p>9- La gouvernance des associations forestières communautaires est améliorée</p>	<p>forestière est créée et opérationnelle. Inchangé</p>	<p>Voir rapport annuel CAFI 2 Programme Certification 100%</p>	<p>Du 01.01.2024 au 31.12.2024</p>	<p>5%</p>	<p>Inchangé</p>	<p>Inchangé</p>
<p>10- Un audit des forêts communautaires existant est réalisé</p>	<p>La gestion communautaire des forêts est améliorée, formalisée et étendue à l'ensemble du pays. Inchangé</p>	<p>100%</p>	<p>Inchangé</p>	<p>Inchangé</p>	<p>Activité démarrée Inchangé</p>	<p>Voyage de la Direction des Forêt communautaires au Brésil Achat de véhicules Faire les sensibilisations et les formations vers les communautés locales Le recensement des forêts communautaires est réalisé</p>

Canevas de rapport – Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

<p>11- Les structures institutionnelles de gouvernance des forêts communautaires sont définies et les agents du MINEF sont formés et équipés pour transformer le secteur des forêts communautaires.</p>	<p>La gestion communautaire des forêts est améliorée, formalisée et étendue à l'ensemble du pays.</p> <p>Inchangé</p>	<p>100%</p>	<p>Du 01.01.2024. au 31.12.2024</p>	<p>Inchangé</p>	<p>En cours de réalisation (Soutien des fonctions de bureau de base des équipes d'audits et de foresterie communautaires par l'achat de matériel et fournitures de bureau et communication. D'un montant de \$18,000)</p>	<p>Mettre en place l'unité d'audit des Forêts communautaires et réaliser des audits de terrain</p>
	<p>Inchangé</p>	<p>5%</p>	<p>Inchangé</p>	<p>Inchangé</p>	<p>Activité démarrée mais pleinement mise en place courant 2024</p>	<p>Achat de véhicule pour les équipes sur le terrain réalisé</p> <p>Défis 2024 > Formation des agents de terrain pour les audits des forêts communautaires</p> <p>Inchangé</p>

Canevas de rapport – Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

<p>12- Les forêts communautaires sont intégrées dans la cartographie participative des villages gabonais (c.f. CAFI 1)</p>	<p>La gestion communautaire des forêts est améliorée, formalisée et étendue à l'ensemble du pays. Inchangé</p>	<p>100%</p>	<p>Du 01.01.2024. au 31.12.2024</p>	<p>5%</p>	<p>Activité démarrée mais pleinement mise en place courant 2024 Inchangé</p>	<p>Le recensement des forêts communautaires est réalisé Défis 2024 > Formation des agents de terrain. Inchangé</p>
<p>13- Des plans d'affaires et de gestion des forêts communautaires sont élaborés.</p>	<p>La gestion communautaire des forêts est améliorée, formalisée et étendue à l'ensemble du pays. Inchangé</p>	<p>100%</p>	<p>Du 01.01.2024. au 31.12.2024</p>	<p>5%</p>	<p>Activité démarrée mais pleinement mise en place courant 2024 Inchangé</p>	<p>Le recensement des forêts communautaires est réalisé Défis 2024 > Formation des agents de terrain. Inchangé</p>

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

<p>14- La mise en œuvre du plan de gestion des forêts communautaires est soutenue et les résultats sont suivis.</p>	<p>La gestion communautaire des forêts est améliorée, formalisée et étendue à l'ensemble du pays.</p>	<p>100%</p>	<p>Du 01.01.2024. au 31.12.2024</p>	<p>5%</p>	<p>Activité démarrée mais pleinement mise en place courant 2024</p>	<p>Le recensement des forêts communautaires est réalisé Défis 2024 > Formation des agents de terrain.</p>
	Inchangé	Inchangé		Inchangé	Inchangé	Inchangé

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez cocher les effets de CAFI auxquels le projet contribue.

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Renseigner, en fonction de la nature du projet, l'annexe 1 ou 2 disponible [ici](#).

- ❖ **Projet à composante territoriale / utilisation des terres : remplir l'annexe 1.** Les explications relatives aux indicateurs contenues dans cette annexe 1 se trouvent dans le document lui-même.
 - Pour tous les projets avec une composante d'utilisation des terres (territoriaux) dont les indicateurs requièrent des données géoréférencées, merci de fournir dans [l'Espace collaboratif de votre projet](#)¹⁰ les shapefiles pertinents conformément aux [Lignes directrices de rapportage des données cartographiques](#).
 - Il est attendu des projets d'utilisation des terres et de certains projets sectoriels (comme ceux qui portent sur la substitution au bois-énergie, ou sur les mines et hydrocarbures) qu'ils

¹⁰ Une matrice avec le lien d'accès vers l'Espace collaboratif individualisé et privatif de chaque projet est disponible [ici](#)

estiment leurs contributions aux réductions d'émissions, comme décrit dans les Lignes directrices Suivi & Evaluation adopté le 13 novembre 2023.

- ❖ **Projet approche habilitante : remplir l'annexe 2.** On n'attend généralement pas des projets habitants qu'ils calculent leur contribution à la réduction des émissions. Si des estimations sont fournies, les hypothèses doivent être clairement expliquées.

Merci de déposer l'annexe correspondante à votre projet dans [l'Espace collaboratif \(CAFI- votre projet\) Google Drive](#) et d'indiquer l'hyperlien ici : .

Le rapport est considéré incomplet sans l'une de ses deux annexes et sans les shapefiles le cas échéant.

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Renseigner la matrice des bénéficiaires en prenant en compte l'encadré « bénéficiaires » en annexe 3 de ce canevas et dans la politique et les Lignes directrices de suivi évaluation de CAFI. Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire					
Energie					
Agriculture					
Forêts	Non évalué Inchangé	Non évalué Inchangé	Non évalué Inchangé	Non évalué Inchangé	Plusieurs réunions de haut niveau institutionnelles organisées pour restructurer le projet – Organisation de la réunion du Comité de Pilotage du projet CAFI
Foncier					
Mines et infrastructures					
Démographie					
Gouvernance					

Nombre total					
--------------	--	--	--	--	--

5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays dans lequel vous intervenez s’est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans une Lettre d’intention. C’est ainsi que tous les projets financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l’état d’avancement des différents Jalons.

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

N° du jalon dans la LOI ¹¹	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
<p>Jalon n.3</p> <p>Gouvernance Forestière</p> <p>Jalon de décembre 2024</p>	<p>3di</p> <p>Un rapport sur les progrès accomplis en matière de :</p> <p>i. Finalisation et mise en œuvre du cadre juridique et réglementaire pour la gestion forestière,</p> <p>L’exploitation et le commerce du bois, cadre adopté selon des échanges inclusifs entre parties Prenantes nationales ;</p>	<p>Des réunions de haut niveau ont été organisées durant l’année 2023 pour définir le cadre juridique et réglementaire pour la gestion forestière (Réunion du Maisha du 15 juillet 2023)</p> <p>Un atelier national pour valider la feuille de route de la Généralisation de la certification au Gabon s’est tenu en 2024</p> <p>Le Comité de Pilotage du projet a tenu sa réunion annuelle pour valider l’exercice technique et financier 2024, le budget 2025 pour la mise en œuvre des activités du CAFI.</p> <p>Création du Comité Technique programme Forêt en 2024 qui aura le rôle d’assurer la coordination technique des activités des forêts communautaires</p>		
<p>Jalon n.3</p> <p>Gouvernance Forestière</p>	<p>3dii</p> <p>Renforcement des capacités de</p>	<p>Tous les partenaires de CAFI (Administration et agences d’implémentation) se sont ensuite rendus au</p>		

¹¹ Les Lettres d’intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GiqHJID8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

<p>Jalon de décembre 2024</p>	<p>l'administration forestière dans les domaines de la surveillance et de l'application des lois, avec notamment la mise en place d'un système d'information et la formation des fonctionnaires.</p>	<p>Brésil la majorité du mois de juillet pour examiner les pratiques de gestion durable des forêts, y compris RIL-C. C'est une sorte de formation à la certification</p> <p>Recrutement du bureau d'étude International Biotope pour apporter une assistance technique au MINEF et former les agents dans la révision des grilles d'évaluation des documents d'aménagement</p> <p>Recrutement de deux Experts Internationaux du centre d'étude africaine de l'Université de Floride pour apporter un appui technique au Ministère et former les agents sur la Certification et la gestion les forêts communautaires</p> <p>3 agents de l'administration et des agences d'implémentation ont participé au carrefour International du Bois à Nantes pour un échange d'expérience sur la certification.</p>		
<p>Jalon n.3 Gouvernance Forestière Jalon de Décembre 2024</p>	<p>3e Révision du Code forestier et de ses décrets réglementaires pour définir comment et à quel taux, la superficie des</p>	<p>La révision du code forestier est en cours</p> <p>Reste inchangé</p>		

	<p>concessions forestières sera réduite de son niveau actuel de 17 million d’ha à un maximum de 13 million d’ha le plus rapidement possible et pas plus tard que 2025, ainsi que le prévoit le Plan stratégique de Gabon émergent.</p>			
--	--	--	--	--

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Fournir un ou plusieurs exemples détaillés d’une action/intervention spécifique mettant en valeur les progrès réalisés par le projet.

Chaque exemple doit s’accompagner de photos haute résolution et/ou des hyperliens vers les produits (sites web, articles presse, témoignages etc.) avec légendes, des cartes si pertinentes et des informations explicatives détaillées.

Les photos, vidéos et supports visuels doivent être déposés dans [l’Espace collaboratif Google Drive \(CAFI-votre projet\)](#) et les hyperliens des documents doivent être fournis ci-dessous.

Le Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC) choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.

6.2 Stratégie et plan de communication

Décrivez brièvement votre stratégie de communication (les cibles, les objectifs pour chaque cible et comment vous avez prévu d’atteindre ces objectifs avec votre plan de communication).

Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (et le FONAREDD en RDC) y compris via l’utilisation de logos dans les publications finales du projet, sur le site du projet, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos et hyperliens à l’appui.

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

TNC a signé un contrat avec Punta parte dans l’objectif de vulgariser le projet. Deux infographiques ont déjà été réalisé : Le premier qui résume les enjeux du programme 1 du CAFI 2 et 3 et le deuxième qui résume les enjeux de CAFI 3 programme 4. Une autre infographique résumant l’un des objectifs cruciaux du CAFI 2 est en cours de réalisation.

TNC développe également avec les agences d’exécution la communication du projet. Elle travaille en étroite collaboration avec le service de communication de l’agence d’exécution des activités de la filière foret et bois. TNC a recruté une spécialiste en communication courant 2024 pour assurer la communication dans les médias conventionnels des activités du projet CAFI. Elle travaille dans la confection des Kakemonos publicitaires et vulgarise toutes activités ou événements organisées par CAFI.

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

Nom du projet de communication	Forêts du Gabon CAFI		
Date de début du projet de communication	Janvier 2024	Date de fin du projet de communication	Toujours en Cours
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s’insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)		Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)
MINEF et Agences d’exécution <i>Inchangée</i>	La communication visuelle permet de saisir la portée du projet (résultat positif) <i>Inchangée</i>		Infographiques : >CAFI Gabon infographique 01 >CAFI Gabon infographique 02 <i>Inchangée</i>
Autres ONGs, Société civile, citoyen diverse <i>Inchangée</i>	Le projet CAFI est mieux vulgariser <i>Inchangée</i>		Infographiques : >CAFI Gabon infographique 01 >CAFI Gabon infographique 02 <i>Inchangée</i>

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l’année et le décaissement effectif.

Les montants engagés mais non décaissés peuvent être rajoutés dans la dernière colonne du tableau.

a) Taux de décaissements du projet (Conférer annexe 3 tableau Excel).

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (2023-2024)	D) Dépenses 1 ^{ère} semestre ou annuelles	E) Solde au 30/06/2024	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1	\$ 597,367.00	\$ 597,366	\$ 30,397.23	\$ 566,968.77	5%	5%	\$ 163937.5
Produit 1.1.							
Sous-produit ou activité 1.1.1							
Effet 2	\$ 1,552,000	\$ 130,000		\$ 0	0%	0%	
Produit 2.1							
Effet 3	\$ 16,214,000	\$ 1,278,000	\$ 75,043.59	\$ 909,045.77	5.87%	29%	
Produit 3.1							
Total Coûts Résultats	\$ 21,772,800	\$ 2,005,366	\$ 105,440.82	\$ 1,476,014.54	5,26%	20%	\$ 203,937.5
Total Coûts M&E		\$		\$	%	%	
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)	\$ 3,214,570	\$ 737,714	\$ 555,299.26	\$ -130,407.23	75,27%	118%	\$ 203,937.5
Coût Total Indirect	\$ 1,749,115.9	\$ 192,016	\$ 36,975.86	\$ 112,568,53	19,25%	41%	\$ 14,275.62
Total	\$ 26,736,485.9	\$ 2,935,096	\$ 697,715.94	\$ 1,588,176.17	23,77%	46%	\$ 218,213.12

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez l'« [Annexe 3 - tableau 8.2](#) », déposez-la dans l'Espace collaboratif (CAFI- votre projet) Google Drive en indiquant l'hyperlien ici et transmettez-la par email en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, **avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC)**

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹²	Dépenses cumulatives en US \$ ¹³	Commentaires
<u>Effet 1</u> : <u>Agriculture</u>		Obligatoire ¹⁴	
Produit 1.1 du document de projet		Obligatoire ¹⁵	
Activité ou sous-produit 1.1.1.		Recommandé	
...			
Produit 1.2 du document de projet		Obligatoire	
..			
Total			

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture			
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

7.2 Suivi des Contrats

En accord avec le Manuel d'Opérations de CAFI, lister les entités lesquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été **signés**, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Sur la période 2023, nous n'avons pas de contrat d'une valeur supérieur à 100,000 dollars.

En 2024, nous avons signé 2 contrats de consultance : Le premier contrat a trait au Recrutement du bureau d'étude International Biotope (€203,937.50) pour apporter une assistance technique au MINEF dans les spécificités suivantes : 1) Mettre à jour les grilles d'évaluation des documents de

¹² Reporter la valeur indique dans le tableau 2.

¹³ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

¹⁴ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipulent que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

¹⁵ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

gestion ; 2) Former un groupe d'agent du MINEF de 20 à 30 personnes à l'analyse de la conformité ; 3) Sélectionner des experts pour créer la cellule d'expert ; 4) Sélectionner la cellule d'expert et suivi/contrôle de l'analyse de document. Le bureau d'étude a réalisé une 1^{ère} mission au mois du 14 au 19 Avril 2024 dans le cadre du respect du contrat.

Le deuxième contrat a trait au recrutement de deux Experts Internationaux (\$150.000 combinés à raison de \$75,000 chaque contrat) du centre d'étude africaine de l'Université de Floride pour apporter un appui technique dans les aspects spécifiques suivants : 1) Servir de conseillers techniques sur les sciences forestières clés et la gestion ; 2) Améliorer la réflexion scientifique et politique autour du puits net FOLU du Gabon, notamment par le biais de pratiques, de réformes et de systèmes de gestion durable des forêts (SFM) ; 3) Fournir des solutions techniques et les meilleures pratiques liées à la gestion durable des forêts pour soutenir la réalisation des résultats ; 4) Identifier les possibilités de partenariats sud-sud avec le HFLD et les pays producteurs, entre autres, sur la lutte contre la déforestation illégale et l'amélioration de la foresterie sociale ; 5) Déterminer les principales possibilités de renforcement des capacités, telles que les domaines de collaboration en matière de foresterie sociale, y compris les principales réussites des plans directeurs et des partenariats avec les organisations publiques et privées qui investissent dans les forêts communautaires. Les experts ont réalisé une 1^{ère} mission de terrain du 15 au 28 Avril sanctionnée par un rapport

Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les livrables attendus
P119988-BIOTOPE-12182023	Analysis of the forest management documents with a view to the certification of forest concessions in the Republic of Gabon	Secteur privé	Bureau d'étude	Gross Amount (€) 203,937.50	February 23,2024	Mars 2024	December 31, 2024	December 31, 2024	Une première mission de biotope de terrain de biotope effectué le 15 avril 2024 avec un rapport de mission

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;

Les dépenses ont dû être minoré du fait du coup d'état et de l'absence de compte bancaire du principal bénéficiaire de cette subvention, à savoir la Direction Générale des Forêts. Il est à préciser que cette direction a aussi été touché par les changements du fait du coup d'état.

- Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;

Le comité de pilotage du projet tenu le 18 octobre 2024 a validé le budget de mise en œuvre de l'année 2025. Cette étape va à coup sûr accélérer la mise en œuvre technique des activités. De plus, le comité de pilotage a pris des mesures technico-pratiques pour accélérer l'implémentation du projet :

- *La création d'un compte bancaire à la caisse de dépôt et consignation du Gabon (CDC) pour le compte de la Direction Générale des Forêts (DGF) ;*
- *La création d'un Comité Technique pour le programme Forêt autour duquel s'organisera désormais tout le travail technique du projet ;*
- *La réalisation d'une étude diagnostique de l'état des lieux de la Certification et les forêts communautaires*

C'est trois importantes mesures sont de nature à faire accélérer la mise en œuvre du projet CAFI.

- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;

Ce type d'activités n'est pas mentionné dans le document de projet.

- Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;

Nous comptons demander une seconde tranche en juillet 2025.

d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

Nous n'avons pas de marchés de cette valeur.

7.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le projet a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires en ligne avec les définitions adoptées dans la [politique de co-financement de CAFI](#).

Uniquement les fonds CAFI ont été utilisés durant l'année 2023.

Uniquement les fonds CAFI ont été utilisés pour le 1^{er} semestre 2024 pour les activités réalisées.

7.5 Audits

Indiquer s'il y a eu des audits et quels sont leurs résultats

- Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible
- Si la politique de l'organisation de mise en œuvre le permet, joindre le rapport d'audit en annexe ou autres données liées à cet audit

Il n'y a pas eu d'audits au cours de l'année 2023. Toutefois, dans le cadre de compte rendu des avancées des activités, un audit sera réalisé en 2025.

Il n'y a pas eu d'audits réalisés pour le 1^{er} semestre 2024

7.6 Révisions budgétaires

Veillez indiquer des éventuelles révisions au budget du projet

Le budget du projet reste inchangé

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Il s'agit, notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.

Le ministère des eaux et forêts par l'entremise de la Direction Générale des forêts est le chef de file du projet dans la mesure où il assure la mise en place ainsi que la réalisation des activités du Programme de Travail Budgétisé annuel. Le comité de pilotage (Copil) qui est l'organe de responsable de la supervision, de la coordination et du suivi de programme et projet du plan d'investissement de CAFI a pour mission :

- Coordonner l'élaboration de document de programme détaillés et les plans de travail issus du plan d'investissement et les approuver
- Jouer un rôle de supervision concernant les budget et l'utilisation des financements obtenue pour la mise en œuvre du plan d'investissement
- Examiner et évaluer les résultats du projet et programmes du plan d'investissement
- Suivre la mobilisation des financements
- Etablir les indicateurs de suivi de projet et programmes
- Valider et proposer les programmes au ministre de tutelle pour présentation au conseil des ministres

Le copil se réunit une fois par an pour valider les activités à mettre en œuvre ainsi que les budgets correspondant aux activités. Le Copil a la décision sur la stratégie de mise en œuvre des activités.

TNC en tant qu'agence fiduciaire coordonne la mise en œuvre des activités et gère les fonds du projet.

En termes de suivi des activités, la direction générale des forêts rends compte tous les trimestres à TNC en transmettant des rapports d’activités et financier.

Les agences d’exécution telles que l’ANPN, l’AEAFFB, L’AGANOR, élabore des rapports d’activités et des rapports comptable qu’ils soumettent à TNC.

Pour assurer le suivi et évaluation du projet pour l’année 2024, TNC a recruté un MEL (Monitoring Evaluation and Learning Spécialiste) qui mettra en place des outils de suivi et de performance du projet.

8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet

Ce tableau doit refléter notamment les passages du projet devant les instances décisionnaires du projet ainsi que la prise en compte des différentes décisions issues des organes de décision du projet dans la mise en œuvre des activités.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	1	1	18/10/2024	
Comité Technique de Gestion	1	1	13/12/2024	
Missions de suivi terrain				

8.2 Evaluations

Nature de l’évaluation	Date	Conclusions majeures de l’évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
NA	NA	NA	NA	NA

8.3 Intégration des leçons apprises

Le rapport doit fournir 3 points d’apprentissage majeurs, le plan d’action et leur intégration dans le projet.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indiquer sous forme de tirets toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les cibles du projet en présentant les justifications à de telles modifications (sur la base du Tableau évaluation de la performance de la Section 4.1) ainsi que les dates d’approbations obtenues par la structure de gouvernance du projet pertinente.

Pas de modifications importantes enregistrées sur les stratégies, les objectifs ou les cibles du projet.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d’investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes.

Veillez expliquer comment le projet a tenu compte des aspects ci-dessus (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...)

Remplir le tableau suivant dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques).

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités			
Suivi-évaluation			

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : _____ Non

Dans l'affirmative, veuillez

- 1) *Fournir un hyperlien à cette étude*
- 2) *Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période*
- 3) *Indiquer si des révisions ont été effectuées*

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) *Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) :* Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez

1. *Fournir l'hyperlien*
2. *Décrire la mise en œuvre et suivi du plan de gestion environnementale et social au cours de la période*
3. *Indiquer s'il y a des retards ou problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du PGES au cours de la période*

c. Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets. Il convient d'établir ou de mettre à disposition des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de

plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des activités du projet.

- 1) Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ? Dans l'affirmative, fournir l'hyperlien :
- 2) Veuillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet
- 3) Veuillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
NA	NA	Pas de plaintes reçues	NA	NA

- 4) Veuillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l'existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours
- 5) Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

d. Garanties de Cancún

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancún sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancún ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)		
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)		

Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)		
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)		
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones		
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Voir section 9.2 peuples autochtones	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)		
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;		
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.		
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail		

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de projet à son approbation (ou l'année précédente pour les projets ayant plus d'une année de mise en œuvre).

- Fournir des détails spécifiques dans les descriptions des risques
- Détailler de manière précise les mesures qui ont été/seront prises pour atténuer les risques et indiquer la personne/l'acteur responsable.
- Expliquer clairement la méthodologie utilisée pour la notation

Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le projet a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

Gestion des risques

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance

Appropriation faible de l'administration dans le déploiement du CAFI 3 programme Forêt Communautaire	Politique et gouvernance	Stable			
			Un dialogue permanent avec les institutions est maintenu afin de maintenir un haut niveau d'engagement.	TNC	Tout au long du projet
Capacité limitée des institutions à gérer et comptabiliser les fonds en utilisant des normes de vérification et de rapportage internationale.	Gestion administrative	Stable			
			Un dialogue et un soutien aux administrations dans leur rapportage financier et technique est établi. Celui-ci permet également de maintenir un haut niveau de contrôle d'atténuation des fraudes.	TNC	Tout au long du projet

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégués, en cours d'investigations et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations	NA	✓
Investigations	NA	✓
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)	NA	✓
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels	NA	✓
Allégations	NA	✓
Investigations	NA	✓
Sanctions	NA	✓

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés / nombre de staff total	NA	NA
Nombre de consultants formés / nombre total	NA	NA
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	NA	NA
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel		
Nombre de staffs formés / nombre de staff total	NA	NA
	NA	NA

Nombre de consultants formés / nombre total		
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

*Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisme de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, la dite organisation doit en informer **rapidement** le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs.*

11. Récapitulatif des livrables

Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport et fournir des hyperliens aux livrables finalisés (préalablement sauvegardés dans [l'Espace collaboratif](#) du projet).

Infographie communication :

<https://tnc.box.com/s/qg5xmfeez7248e7oajb87x3bo8n3msnn>

Rapport de l'atelier de Lancement des GTTs :
<https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:eu:4f74c8e9-3eac-41a4-a305-a17fbaacf0d4>.

PTBA 2024 validé au COPIL :

<https://tnc.box.com/s/g3p795ymkfahnsbaw4uflg4x4uo5zbhk>

Contrat de Biotope:

<https://tnc.box.com/s/5kse8olz5s4yf4mmfkhlgg9dz248delz>

Rapport de la 1ère mission des Experts Claudia et Jack du 15 au 16 Avril 2024:

<https://tnc.box.com/s/no2lnti3tbgkwpth3y0fupwjryh3f6qu>

Rapport de la 1ère mission de Biotope

<https://tnc.box.com/s/y4hjpthcole1g1y2xmjrv1npqb6s4ah1>

<https://tnc.box.com/s/528fq3uobga2eitpxknaj1ysq4xbcxhh>

Compte rendu du Comité de pilotage du projet An 2024

<https://tnc.box.com/s/p5jndpgxhru47aab50k0v4t3t9xtrnta>

Compte rendu de la constituante créant le Comité Technique décembre 2024

<https://tnc.box.com/s/yuhu54ysk9vhlvcnmgp6wp4bccjl4ids>

Compte rendu du Termes de référence créant le Comité Technique décembre 2024

<https://tnc.box.com/s/r4tia6sn12i7lsw7yls7j5ijhjlxgg40>

12. Annexes

1. Tableaux indicateurs

Rappel : Placer sur [l'Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email l'[Annexe 1](#) ou [Annexe 2](#) en fonction de la nature de votre projet.

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Rappel : Placer sur l'Espace collaboratif, copier l'hyperlien ici et annexer par email le [tableau 8.2](#) relatif aux informations financières complété en format Excel.

3. Encadré « bénéficiaires »

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

Type de soutien

Soutien ciblé (reçu par des **personnes qui peuvent être identifiées et comptées** par le projet **et qui savent qu'elles reçoivent du soutien**)

Soutien non ciblé : reçu indirectement par des **personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément**. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.